



Différence entre fiche de paye et somme versée

Par **nicolg56**, le **02/05/2008** à **20:56**

Bonjour,

Mon amie travaille depuis un an et demi dans le même endroit avec plusieurs CDD consécutifs (ce qui n'est déjà pas très légal, je crois). Sur certaines fiche de paies il y a une réelle différence entre la somme théorique et la somme qui tombe sur le compte, exemple en avril 1710€ sur la fiche de paie et 1600€ sur le compte...

Je trouve ça particulièrement bizarre, qu'en pensez vous ???

Merci.